



Date: 17 mars 2020

Titre: Déménagement du consulat général du Canada, San Salvador, El Salvador

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 20-164503

Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

Addenda # 1

1. Partie « III » - Évaluation et méthode de sélection, 3.0 Proposition Technique

SUPPRIMER :

« **3.3** Les propositions techniques des soumissionnaires **ne doivent pas** dépasser cent (100) pages simple face de 8,5 po x 11 po, avec des caractères typographiques d'au moins 10 points, y compris les organigrammes et le calendrier. Toutes les pages dans les documents techniques dépassant la limite de trente (30) pages ne seront **PAS** examinées. »

AJOUTER :

« **3.3** Les propositions techniques des soumissionnaires **ne doivent pas** dépasser cent (100) pages simple face de 8,5 po x 11 po, avec des caractères typographiques d'au moins 10 points, y compris les organigrammes et le calendrier. Toutes les pages dans les documents techniques dépassant la limite de cent (100) pages ne seront **PAS** examinées. »

2. Page couverture de la sollicitation, A7. Livraison de la proposition

SUPPRIMER :

« Pour que la proposition soit valable, elle doit être reçue au plus tard à **14h00 heure normale de l'Est le 23 mars 2020** appelée dans le présent document « Date de clôture ». »

AJOUTER :

« Pour que la proposition soit valable, elle doit être reçue au plus tard à **14h00 heure avancée de l'Est le 9 avril 2020** appelée dans le présent document « Date de clôture ». »

3. Appendice « B » – Description du projet

AJOUTER :

« DP8 EXPÉDITION DE MATÉRIEL

8.1 Le consultant d'A&G n'est pas responsable de la livraison du matériel. AMC se chargera d'expédier tout le matériel requis pour la construction et l'aménagement. »

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.